Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 5

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A VOUS BESANÇON.

SOIREE JEAN-BARD

En collaboration avec l'Association Franc-Comtoise de culture, la Société suisse a organisé, le 6 mars dernier, un récital d'art dramatique, donné par M. et Mme Jean-Bard, professeurs au Conservatoire de Genève et collaborateurs de Radio-Genève.

Au programme figuraient des œuvres de Maupassant, Fournier, Daudet, Ramuz, etc...

Les représentants des autorités et le public rendirent hommage aux artistes en saluant leur représentation par de chaleureux applaudissements.

Une très bonne soirée qui aurait mérité un plus nombreux auditoire.

NUIT DU FOOTBALL DU CERCLE SUISSE BISONTIN

Le 14 mars 1959, dès 21 heures, de nombreux couples, gracieux et élégants, ont assuré un succès complet au grand bal organisé par la Section de Football au Palais Granvelle, de Besancon.

La musique était de choix grâce aux fidèles « Black Cats » installés dans un milieu très décoratif, sous l'égide de la grande bannière rouge à croix blanche.

Cette agréable soirée a été supérieurement animée par Jean Molard, vedette d'Europe n° 1, et, naturellement, le sport y avait aussi sa place : course aux citrons, jeux de ballon avec la participation gracieuse de l'élément féminin, cotillons..., rien n'y a manqué et tout le monde y a trouvé son compte.

Cette belle fête s'est terminée à

une heure avancée à la satisfaction générale des quelque 300 personnes qui y ont assisté.

Seuls les footballeurs faisaient un peu grise mine lorsque leur président, vers minuit, les a renvoyés gentiment, mais fermement, au « dodo ». Mais ils eurent leur récompense le lendemain en triomphant d'abord nettement par 4 à 1 de leur coriace adversaire local Châteaufarine, prenant ainsi la première place de leur groupe. Ils, s'imposèrent définitivement au cours du succulent dîner offert par leur paternel Président, servi par notre gracieuse gérante et au milieu d'une joyeuse ambiance qui n'avait rien à envier au bal de la veille.

Bilan: Deux belles journées pour le foot du Cercle, sa trésorerie et son avenir.

12° Assemblée annuelle des Présidents et Délégués des Sociétés suisses de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, à Delle, le 5 avril 1959.

La participation a été plus importante que l'an dernier. En effet, près de cent personnes y assistaient, dont Mlle Briod, du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Le Consulat était représenté par M. Marcel Grosjean, Consul, accompagné de M. G. Junod, fonctionnaire du Consulat. Etaient également présents: M. Sagnes, Vice-Consul à Vesoul; M. d'Orelli, Agent consulaire à Belfort, et M. Rochat, Chancelier de notre Consulat à Mulhouse.

Après l'allocution de bienvenue de M. Dreier, Président de la Société suisse de Delle, M. Grosjean évoqua brièvement les principales questions intéressant la colonie suisse en France. Il donna également connaissance de deux accords intervenus récemment, l'un sur le service militaire des doubles nationaux, l'autre concernant l'assurance automobile.

Au cours des délibérations portant sur différentes questions, des vœux furent adoptés. Le premier émanant de la Société suisse de Fesches-le-Châtel proposait que l'âge de la retraite pour l'A.V.S. soit avancé à 60 ans à titre facultatif et proportionnel. Le second, présenté par le Club agricole du Doubs et de la Haute-Saône, demandait des crédits de Suisse pour encourager nos compatriotes à ne pas abandonner la culture et leur nationalité d'origine.

Ensuite, l'assemblée désigna six délégués (dont l'un de l'arrondissement de Mulhouse) pour la réunion des groupements suisses en France qui a eu lieu le 14 mai, à Royaumont.

Après clôture de la séance, un vin d'honneur a été offert par le Maire de Delle, dont les rapports avec la colonie suisse sont excellents. A l'issue du repas, la proposition de l'un des convives de procéder à une collecte en faveur des sinistrés de Madagascar, fut acceptée à l'unanimité. 22.000 fr. furent ainsi réunis et remis à M. Dreier à l'intention des autorités françaises.

SOIREE ANNUELLE

La Soirée annuelle de notre société a eu lieu le samedi 11 avril, elle a été des plus réussies ; l'orchestre si apprécié de Gilbert Schwab ayant créé une ambiance formidable.

Polkas, valses, airs suisses et modernes se sont succédé jusqu'à une heure fort avancée. Chacun prouva qu'il était plein d'entrain lors de la joyeuse farandole ou de la bataille de confetti. Un de nos sympathiques membres se vit octroyer, après des enchères fort animées, un superbe panier de fruits. Pendant de rares moments de calme, nos amis purent apprécier le talent de l'artiste bien connu, Michel Thesse, qui a eu la gentillesse de se produire dans des monologues de Robert Lamoureux. Gilbert Schwab exécuta, avec son brio habituel, un solo d'accordéon; quant à son frère, Eric, il nous prouva, dans un magnifique solo de batterie, les possibilités de cet instrument lorsqu'il est tenu de mains de maître.

Nos sociétaires et amis se séparèrent à regret, aux premières heures de l'aube, pour prendre un repos bien mérité.

CLUB D'ACCORDEON

Parmi ses nombreuses sous-sections, la Société suisse de Besançon compte un Club mixte d'accordéonistes, formé d'une vingtaine de participants. Cet ensemble, dirigé par MM. Gaston Kuhfuss et René Greiner, professeur, anime la majorité des principales manifestations régionales, car sa diversité musicale va du folklore suisse au classique, sans oublier la fantaisie et les airs populaires modernes.

A VOUS DIJON



Louis FRANÇOIS

Né au Locle, originaire de Montmollin, canton de Neuchâtel, M. Louis François habite Dijon depuis 1920. Etudes secondaires au Lycée Carnot, à Dijon; Etudes supérieures aux Universités de Nancy et Dijon.

Titres: Docteur en Droit d'Etat français, — Ingénieur chimiste, — Licencié ès Sciences, — Œnologue.

Il dirige, actuellement, à Dijon, une fabrique de levure sélectionnée pour la vinification.

Avant ses fonctions consulaires, il était Président de la Section de l'Est de la Chambre de Commerce Suisse en France, à Besançon, depuis 1949, et Vice-Président de la Société Suisse de la Côte-d'Or, à Dijon.

Il succède à M. Pierre Œchslin, architecte E.P.Z., Consul honoraire de puis 1919, qui a reçu les remercien ents du Conseil fédéral pour 35 ans d'activité et de services rendus à la Confédération.

* * *

4.041 ressortissants suisses, dont 2.090 doubles-nationaux, sont immatriculés auprès de ce Consulat. L'arrondissement consulaire s'étend sur cinq départements : Côte-d'Or, Nièvre, Yonne, Aube et Haute-Marne.

La Colonie se répartit comme suit sur les cinq départements :

— Côte-d'Or, 40 % (environ 800 Suisses uniquement);

- Haute-Marne, 25 % (environ 500 Suisses uniquement);
- -- Aube, 15 % (environ 300 Suisses uniquement);
- Nièvre 15 % (environ 300 Suisses uniquement);
- Yonne, 5 % (environ 100 Suisses uniquement).

La plus grande agglomération des concitoyens est à Dijon, avec environ 200 Suisses et 300 doubles-nationaux; le reste de la Colonie est plutôt disséminé dans la campagne.

Les Sociétés Suisses existantes dans l'arrondissement consulaire sont les suivantes :

- Société Suisse de la Côte-d'Or;
 Président: M. Norbert REBETEZ.
- Union Helvétique du Centre;
 Président: M. Otto Muller.
- Union Helvétique et Cercle Amical Suisse; Président: M. Joseph Altenbach.
- Amicale Suisse de la Haute-Marne; Président: M. Alfred Rufer.
 Amicale Suisse de l'Yonne; Président: M. Léon Lorenz.

M. Louis François a été nommé Consul honoraire, à Dijon, par le Conseil fédéral, en date du 29 juin 1954.

A VOUS LE HAVRE

Après avoir été obligé de remettre son voyage, Son Excellence M. l'Ambassadeur et Mme Micheli, sont venus nous rendre visite au Havre, les 17 et 18 avril.

Pour la première fois, les drapeaux suisses flottaient sur la façade du nouvel Hôtel de Ville.

Le 17, après avoir été reçu par M. le Sous-Préfet et M. le Maire, une réception, comprenant les autorités de la ville, les représentants de la Chambre de Commerce et du Port Autonome, ainsi que le Corps Consulaire, avait lieu à l'hôtel de Normandie.

Le 18, c'est au tour du Port Autonome, de recevoir M. l'Ambassadeur.

La visite des installations portuaires, du canal de Tancarville et du nouveau Pont-Route, occupe une partie de l'après-midi. Puis, une courte visite à l'Institut de Sociologie.

Libéré de ses obligations officielles, M. Micheli, accompagné de Madame, sont devenus les hôtes de la Colonie Suisse du Havre, dans les salons du Buffet de la Gare. Très nombreuse assistance et une ambiance familiale. La soirée coïncidait avec le 80° anniversaire de la Société Helvétia. Notre Président, M. Boesch, dans un bref discours, nous raconte l'histoire de la Société depuis ses débuts. Puis, ce fut M. Albrecht, Consul du Havre, qui nous rappelle que, pour son 30° anniversaire, M. le Ministre Lardy était présent; pour le 50° c'était M. le Ministre Dunant qui s'était dérangé et cette fois c'est notre Ambassadeur qui a bien voulu nous honorer de sa présence. M. le Consul souligne toutes les difficultés qu'eut la Société pendant et après la guerre, mais surmontant tous les obstacles sut repartir et donner à la Colonie une bonne vitalité.

M. l'Ambassadeur nous apporte alors le salut de la Confédération et nous demande de poursuivre notre tâche et de faire, si possible, encore plus. Il nous demande de participer à une union plus étroite entre toutes les colonies suisses de France.

Pendant le repas, une chorale féminine, créée spécialement à cette intention, s'est fait entendre à plusieurs reprises et la soirée s'est terminée par des chants collectifs et de la danse.



Le traditionnel banquet fut suivi de discours

A VOUS LILLE.

LA SUISSE PAR LES AFFICHES

L'exposition « L'Art de l'Affiche », organisée par l'Office national suisse du Tourisme, à Paris, a déjà vu défiler de nombreux visiteurs, tous conquis par la fraîcheur et la force de suggestion de ces appels colorés.

L'inauguration a eu lieu le 24 avril au soir; M. le Consul Monnet, et M. Weber, Directeur de l'O.N.S.T., à Paris, y ont accueilli leurs invités. La Municipalité, grâce à laquelle cette exposition a pu se présenter dans le cadre historique du Palais Rihour, était représentée par Maître Rombaut, adjoint aux Beaux-Arts. M. Monnet, dans son allocution, M' Rombaut dans sa réponse, se félicitèrent de cette manifestation qui, dans un cadre de style — encore trop peu connu, même des Lillois -, permet à chacun d'avoir un aperçu complet de cet art bien moderne, tel qu'on le conçoit en Suisse.

De fait, cette exposition, groupant une centaine d'affiches, est attrayante et pleine d'imprévu : les paysages, transfigurés par l'imagination de l'artiste, ou fidèlement reproduits par la photographie, conservent la même attirance; des personnages bien campés, des animaux facétieux, des fleurs, de la neige, du soleil autant d'invitations à l'évasion. Pour les heureux gagnants du concoursréférendum, rien de plus facile : des « billets de vacances » gratuits leur permettront de répondre à l'appel irrésistible de ces formes et de ces couleurs châtoyantes. La plupart des visiteurs, en effet, prennent plaisir à faire ce concours, consistant à choisir les six plus belles affiches. Nous croyons savoir que toutes remportent des voix, et que le dépouillement sera aussi difficile que le choix.

NOUVELLES DU CLUB SUISSE

La « Pique des Œufs », qui, pour diverses circonstances, dut être reportée après Pâques, a fait des heureux : de nombreux gagnants, aux compétitions et au concours, ont vu leur zèle récompensé — sans compter ceux que le sort nantit d'un œuf à « bout renforcé »...

Le tournoi général ménagea quelques surprises: il posa tout d'abord un sérieux problème d'arithmétique pratique, et mit finalement aux prises (pacifiques), un sympathique ménage à qui échut la poule aux œufs d'or.

Le ramassage des œufs à la cuiller, prévu par la tendre jeunesse, suscita tant d'intérêt que le Président, M. Joseph, offrit à chacun l'occasion de s'y exercer; l'ardeur au jeu des concurrents faisait plaisir à voir, mais l'acharnement des messieurs, dégénérant en bagarre, offrit à la tendre jeunesse spectatrice un affligeant spectacle!

Bref, l'on s'amusa, en toute simplicité, et, malgré le décor en pleine évolution du nouveau local, on en apprécia les avantages.

L'on envisage d'organiser, comme chaque année et, espérons-le, avec plus de bonheur que l'an dernier, une sortie champêtre. Bornons-nous, pour le moment, à en annoncer la date : le 14 juin, avec l'espoir qu'elle conviendra au plus grand nombre possible de membres.

A VOUS PARIS.

UN ACCORD COMMERCIAL FRANCO-SUISSE VIENT D'ETRE CONCLU

Une Commission franco - suisse vient de se réunir à Paris. A l'issue de cette réunion, un accord a été paraphé le 18 avril, prorogeant jusqu'au 31 décembre 1959, l'accord commercial en vigueur et comportant une augmentation notable des contingents industriels.

La Chambre de Commerce Suisse en France se félicite de la conclusion de cet accord qui supprime, en suivant en cela les décisions prises par les Six à Bruxelles, le 3 décembre dernier, la discrimination contingentaire dont souffrait notre pays depuis le 1^{er} janvier 1959.

Elle souhaite que, de son côté, la discrimination tarifaire qui frappe encore la plupart des postes intéressant le trafic franco-suisse, connaisse bientôt une évolution semblable.

Enfin, tout en applaudissant aux résultats de ces négociations bilatérales, elle émet le vœu qu'une solution intervienne sur des bases multilatérales d'ici la fin de l'année et fixe le cadre des échanges intraeuropéens, de façon à assurer leur développement harmonieux.

* * *

M. I.-G. Baer, professeur de zoologie à l'Université de Neuchâtel, a reçu, le 19 avril, des mains de M. Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, la grande médaille d'or de la Société nationale de protection de la nature, en récompense de ses travaux qui concernent surtout la parasitologie. La séance solennelle, à l'occasion de laquelle cette distinction lui a été conférée, a eu lieu au Muséum d'Histoire Naturelle.

30 mai

Dans le cadre du « Festival de la Paix », organisé à Bessancourt (Seine-et-Oise), sous le patronage du Cardinal Feltin et du Pasteur Boegner, une manifestation artistique a été prévue pour le 30 mai, à 21 heures, dans le village précité, au cours de laquelle se produiront « La Chanson de Fribourg », et le Chœur symphonique de la Cathédrale de Fribourg, sous la direction de l'Abbé Pierre Kaelin, avec le concours de notre compatriote Pierre Mollet. Voici, en annexe, le programme de cette soirée. Le 31 mai, le même programme sera exécuté par les mêmes ensembles et solistes à 21 heures, au Palais de Chaillot.

PROGRAMME

1) « Negro Spirituals » exécutés par la « Chanson de Fribourg », avec le concours du chanteur noir Uriel Porter et de l'ensemble de jazz Claude Bolling, sous la direction de l'Abbé Pierre Kaelin.

2) Chants de Noël de divers pays exécutés par la manécanterie des Petits Chanteurs de Saint-Laurent.

3) « Messire François », cantate dédiée à saint François d'Assise, paroles de Léon Chancerel, musique de l'Abbé P. Kaelin, exécutée avec le concours de Pierre Mollet, baryton, du Chœur symphonique de la cathédrale de Fribourg, et d'une formation d'instrumentistes parisiens, sous la direction du compositeur.

LE CARNET DU « MESSAGER »

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Baggi, survenu le 27 avril, après une longue maladie. L'inhuration a eu lieu à Malvaglia (Tessin).

Le Messager présente ses sincères condoléances à M. Baggi.

38, rue d'Amsterdam.
(Suite page 17).

PARIS.

L'Occident à la recherche d'une doctrine sociale

Sur ce thème, la Chambre de Commerce Suisse en France a organisé un cycle de 4 dîners-conférences, auxquels participent de nombreux hommes d'affaires et industriels, et qu'honorent de leur présence plusieurs personnalités des milieux diplomatiques, de l'administration et de la presse.

Ce cycle avait pour objet de donner la parole à deux représentants du monde syndical et à deux représentants du monde patronal, afin de confronter leur point de vue.

Ce cycle a débuté par un exposé de M. Adolphe Graedel, Conseiller national à Berne, Secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers. Puis, M. Robert Bothereau, Secrétaire général de la Confédération générale du Travail-Force Ouvrière, a présenté sa conférence sur « Le Syndicalisme ouvrier dans l'Europe de 1959 ». Ensuite, M. Paul Huvelin, Président-Directeur général de la Société Générale d'Exploitations Industrielles, a captivé l'attention de ses auditeurs en leur parlant du « Rôle des Sciences humaines dans la vie industrielle ». La prochaine et dernière conférence de ce cycle aura lieu le 21 mai, à l'issue de l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, et sera présentée par M. Maurice Guigoz, Administrateur délégué de Guigoz S.A., à Vuadens, et Président de la Fédération Européenne des Jeunes Chefs d'Entreprises, sous le titre: « L'homme dans l'entreprise ».

7 juin.

CERCLE SUISSE ROMAND

SORTIE CHAMPETRE

Le Comité du Cercle Suisse Romand organise, comme chaque année, une Grande Sortie Champêtre, en Forêt de MARLY, au lieu habituel de :

LA CROIX SAINT-MICHEL

pour le dimanche 7 juin 1959

Tous les membres et amis sont cordialement invités à participer à cette sortie et à profiter d'une très agréable journée de plein air dans le

(Suite de la page 8)

Lundi. A l'ordre du colonel pour un cours de patrouilles de chasse, pendant que la troupe mobilise. Gentil tout plein, le colonel. Et il aime bien parler. Comme dit Augustin dit Tintin, pendant qu'on l'écoute, on ne fait rien d'autre.

Retour à Ballens. Sections formées, groupes constitués. Je « touche » deux appointés et cinq grenadiers. Trois vieux (des 1914) et quatre jeunes (1920-1922). Très vite, l'entente sera parfaite. Il faut dire qu'il y a trois pourvoyeurs en saucissons, et que le groupe est l'unité rêvée pour faire un sort à cet ennemi sympathique, pur porc, et fait à la maison.

* * *

Repas de compagnie. Les hommes de bureau mangent à la table des sous-officiers. Une tête vaguement reconnue:

— Dis donc, comment tu t'appelles?

— Lanz. La Conversion.

— Ah! j'y suis.

Il habite à cent mètres de chez moi. Il a construit, il y a deux ans, une ravissante villa blanche. Mes gosses passent devant chez lui pour aller à l'école. On s'entrevoit de temps à autre, au volant de nos voitures respectives. Un vague saluit...

— Tu connais mes gosses, mais, au fait, toi, tu en as?

— Deux, oui, mais déjà grands, puisque je suis grand-père depuis avant-hier.

Et penser qu'il a fallu venir à Ballens pour commencer à se dire bonjour!

* * *

Fin de soirée. On a fait la navette entre les deux pintes pour comparer les mérites du Prieuré et du Mont-sur-Rolle. Ils se valent. Ils lubrifient les gosiers. Le répertoire des chansons de mob est reconstitué. Les accords se font pleins et larges. Seulement, l'heure de police est dépassée, et il va falloir se camoufler. Départ pour la cuisine de compagnie. Dégustation de crus divers, pain et fromage. Compliments aux cuistots: leur boulot est impeccable.

— Et demain, nous faisons double ration de chocolat.

— Eh là, n'exagérez pas! On en a toujours suffisamment.

— Pas pour vous: la seconde ration, nous la distribuons à la récréation de dix heures aux deux classes du village.

— Très bien, ça. Mais en quel honneur?

— Ben, comme on risque de revenir ici dans six ou douze ans, on se dit qu'il vaut mieux se faire des amis!

* * *

Derniers jours. Manæuvres, très statiques, par la bise et le froid. Par chance, la cuisine suit bien. Cap sur Morges, pour le licenciement. Valse des saucissons : tout le monde les avait mis en réserve pour ces fameuses manœuvres, et on n'a pas eu le temps de les attaquer. Alors, maintenant, on fait les 9 heures, les 10 heures, les 11 heures...

Ultime rassemblement. Compagnie au fixe, un caporal devant le front pour recevoir les galons de sergent. Quelques secondes d'émotion entre le capitaine et le sous-officier, au moment d'épingler « la montre ». Pour rompre la tension, le galonné susurre :

— Tâchez de pas me piquer, mon capitaine!

Rideau. Rompez. On rentre chez soi avec plaisir. Mais, dans trois ans, le revoir sera joyeux.

Sgt J.-P.-N.

cadre qu'offre la magnifique forêt de *Marlu*.

Des jeux seront organisés sur place, course aux sacs pour les enfants.

PIQUE-NIQUE GENERAL

En cas de mauvais temps, la salle des Fêtes de Saint-Nom-la-Bretèche sera mise à notre disposition.

TRAINS: Toutes les demi-heures,

à Saint-Lazare pour Saint-Nom-la-Bretèche, où un service gratuit de voitures est prévu.

Pour les automobilistes, la Croix-Saint-Michel se trouve sur la route de Saint-Nom à Fourqueux.

Le Comité.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président W. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris, 11°. ROQ. 87-80.